

Le technicien en Economie Sociale Familiale permet une approche globale de la vie quotidienne des individus, des groupes et des collectivités dans des domaines tels que la santé, l'alimentation, le logement, la consommation.

PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Etudiants

PREREQUIS

- Être titulaire du Niveau IV et/ou d'une expérience professionnelle.

OBJECTIFS ET COMPETENCES

Le BTS Economie Sociale Familiale a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables d'intervenir dans l'assistance de la vie quotidienne d'un individu ou d'un groupe d'individus. Il s'agit d'aider des individus ou des groupes à surmonter les problèmes de la vie courante, familiale, sociale et économique.

Son rôle est de former et d'informer ses interlocuteurs de la réalité de la vie quotidienne et de les sensibiliser aux problèmes alimentaires, de gestion des budgets, de santé, d'hygiène, d'équipement ménager, d'éducation des enfants et ainsi de limiter l'exclusion.

Il réalise des études techniques sur ces domaines et formule des propositions en fonction des besoins des usagers qu'il a au préalable identifiés. Il peut également concevoir et conduire des actions de conseil et d'animation autour de ces domaines. Par ces activités, il participe à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. L'approche est psychologique, sociologique, technologique, juridique et pratique. L'exercice s'inscrit dans l'interdisciplinarité, dans le respect des usagers et selon l'éthique professionnelle.

Le technicien ESF assure différentes fonctions :

- Expertise et conseils technologiques en vie quotidienne,

- Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement,
- Animation, formation en vie quotidienne,
- Communication professionnelle et animation d'équipe,
- Participation à la vie partenariale.

CONTENU DE LA FORMATION

5 blocs de compétences, eux-mêmes divisés en enseignements :

- Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne.
- Organiser d'un point de vue technique la vie quotidienne dans un service, dans un établissement.
- Animer, former dans les domaines de la vie quotidienne.
- Communiquer et animer une équipe.
- Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale.

En complément : langue étrangère, Actions professionnelles et Travaux Pratiques à Visée de Conseil.

- **Deux stages obligatoires** en milieu professionnel de 13 semaines permettent une rencontre active avec le terrain. Chaque stage dure de 6 à 7 semaines. Ils doivent s'effectuer dans deux secteurs d'activités différents.

METHODES MOBILISEES

- Suivi personnalisé des stagiaires
- Cours magistraux et mises en pratique
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Mises en place d'actions professionnelles
- Présentiel et distanciel plateforme Moodle

MAJ octobre 25

MODALITES ET DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

1555 heures de formation sur 12 mois.

→ **1100 heures de formation théorique** dont environ 20% en multimodalité.

→ **455 heures de formation pratique** en entreprise.

Participation à une réunion d'information collective (dates disponibles sur notre site, rubrique « nos formations »).

Positionnement individuel (analyse de document, entretien et lettre de motivation des candidats).

La formation démarre en avril et prend fin en avril de l'année suivante.

Clôture des inscriptions en avril.

TARIFS

Coût : 6600,00 €

30,00 € de frais d'inscription et traitement de dossier

En fonction des statuts :

- Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs.

- Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel France Travail.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

- Auto financement : nous contacter.

- Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, et conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de fin anticipée de la formation ou d'abandon) sont remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais.

MODALITES D'EVALUATION

Les épreuves sont réalisées par Bloc de Compétences de U1 à U6. Chaque épreuve est coefficientée en fonction de la réglementation de l'examen.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir « Liens utiles » sur notre site, rubrique « nos formations »).

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES

DECESF, Licence professionnelle intervention sociale.

Comme le technicien est amené à travailler en collaboration avec d'autres experts (travailleurs sociaux, juristes, professionnels de santé), il peut être recruté par des associations familiales, des collectivités territoriales, des fournisseurs d'énergie, des services en prévention

santé, des centres sociaux. Postes de conseiller habitat, chargé de gestion locative, conseiller en énergie, animateur en consommation, animateur prévention santé.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - SECURISATION DES PARCOURS A BESOINS PARTICULIERS



Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap : Caroline DEROBECQ - caroline.derobecq@mfr.asso.fr

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT



Caroline DEROBECQ



02 35 34 43 00



mfr.totes@mfr.asso.fr

MAJ octobre 25

MFR - 11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES



02 35 34 43 00 - www.mfr-totes.fr - mfr.totes@mfr.asso.fr

